



SCHWEIZERISCHE VERTRETUNG
REPRÉSENTATION SUISSE

in / à

GUATEMALA

Datum	11.02.85	15
Ref. DPAE	p. B. 15. 29. Guat. ✓	
Direction politique		

Form. 702

p. B. 15. 29. Salv. ✓

p. B. 15. 29. Nic. ✓

p. B. 15. 29. Hond. ✓

Ihr Zeichen
Votre référence

Ihre Nachricht vom
Votre communication du

Unser Zeichen
Notre référence

Datum
Date

331.0.
SAL. 331.0 / HOND. 331.0 7 février 1985
NIC. 331.0 FN/li

Gegenstand / Objet:

En vous retournant ci-joint les "fiches" réclamées pour les quatre Etats d'accréditation dont je m'occupe "en régie directe", je vous prie une nouvelle fois d'excuser mon retard.

Certaines données sont incomplètes. Je le regrette, mais j'ai préféré vous renvoyer ces documents dans le délai imparti sans pouvoir les remplir entièrement.

Comme vous le relevez dans votre circulaire du 11.1.1985, les informations ne sont pas faciles à rassembler. De plus, il me paraît qu'il est plus aisé, dans certains cas, de recueillir les renseignements voulus auprès des services compétents à la Centrale (p. ex. les points 2.1 à 2.4, 2.7, 2.9, 3., 4.1, 6, comme vous le dites, 7.3 et 7.4, 8, 10.2). Les restrictions de personnel affectent aussi les représentations à l'étranger; et les services d'état-major - dont le secrétariat politique, doté d'un service de documentation et de personnel - devraient être mieux en mesure de vous aider que nous. Il ne me paraît pas rationnel de faire calculer à Tegucigalpa les montants de l'aide versée au Honduras ces dernières années, alors que la donnée peut être fournie instantanément par l'ordinateur de la DDA, pour prendre un exemple. La plupart des données demandées sont transmises régulièrement à Berne.

J'avais trouvé au début que l'existence de ces fiches était une bonne idée; maintenant, je ne sais plus. Le chapitre 41 relatif aux relations bilatérales était censé être bref. Voici que vous demandez maintenant "qu'il n'excède pas quatre à cinq pages".

✓ Beilagen / Annexes: ment.

./.

Durchschlag an
Copie à -



- 2 -

D'autre part, notre "appréciation personnelle de l'état des relations bilatérales" est une chose; savoir si cette appréciation personnelle peut être livrée telle quelle au Chef du Département à l'occasion de visites de Ministres étrangers à l'improviste en est une autre. Nous ne pouvons pas faire un travail de "desk officer" : il incombe à la Centrale de définir ce que doit être la politique suisse à l'égard d'un pays. Il est flatteur de penser que notre appréciation personnelle peut avoir une certaine valeur dans ce contexte. Mais cette appréciation découle aussi de nos rapports politiques, de nos lettres et autres rapports, qui vous parviennent régulièrement. Je puis être personnellement d'avis que nous devrions intensifier nos relations avec le Guatemala, par exemple, parce que c'est le plus grand et le plus beau pays d'Amérique Centrale et le seul qui mène une politique étrangère relativement indépendante. Il y a eu des élections incontestées, la situation des droits de l'homme s'améliore lentement...et pourtant, je doute qu'il aille de soi que nous recevions le MAE Andrade s'il le demande. Mais les critères de la centrale, je ne puis pas les incorporer dans mon analyse "du front".

En réalité, je suis partisan d'une intensification de nos relations avec le Costa Rica. Mais c'est une autre histoire...

Quand nous disons que les relations sont "bonnes" ou "normales", nous exprimons la perception qu'en a le pays d'accréditation. Elles ne présentent pas de particularité. Elles n'ont pas changé depuis ces dernières années, du moins pas dans l'optique du pays étranger. S'il en était autrement, cela se saurait à Berne. Et je ne suis pas tout à fait d'accord avec l'idée qu'il n'y a pas de pays avec lesquels nous aurions des relations "mauvaises" ou "anormales": tout est relatif, et les relations peuvent s'améliorer ou se dégrader.

Enfin, ayant maintenant approfondi le sujet, je suis de plus en plus convaincu que, dans le cas de l'Amérique centrale, le bilan des relations bilatérales ne peut s'établir que sur une base régionale. Mais la problématique de Contadora est connue à satiété, elle appartient au domaine opérationnel, et il me paraît inutile d'y revenir en détail.

./.

Je vous livre cependant, dans une note annexée à la présente, quelques considérations pouvant servir à l'élaboration d'une politique suisse en Amérique centrale. Mais c'est surtout une synthèse d'idées déjà exprimées et qui n'ont pas de valeur particulière.

L'effort de réflexion était utile, et je vous remercie d'avoir concentré nos idées sur ces points.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE :



Nordmann

331.0. - FN/li
 SAL.331.0
 HOND. 331.0.
 NIC. 331.0.

Guatemala, le 7 février 1985

ELEMENTS POUR SERVIR A L'ELABORATION DE MEILLEURES
 RELATIONS BILATERALES AVEC L'AMERIQUE CENTRALE.

En soi, l'importance de l'isthme centre-américain est mineure. Mais les conflits sociaux qu'y suscite une situation économique misérable ont attiré l'attention des superpuissances. L'Union Soviétique ne peut se désintéresser des mouvements révolutionnaires - dont l'un a été le seul à vaincre sur le continent - qui se réclament du communisme. Les Etats-Unis, qui ont de tout temps conçu leur défense sur la ligne la plus avancée possible, ne peuvent que s'alarmer du risque que représente à terme, pour leur sécurité, une instabilité et un défi exploités par leur rival. A ce désir de prévenir un danger futur possible s'ajoute la volonté d'affirmer une position idéologique fondée sur la démonstration de la force. Dès lors, la région s'inscrit dans le cadre de la confrontation Est-Ouest, qui se superpose aux tensions locales.

Pour la Suisse, l'intérêt de la région était relativement négligeable. N'étaient les colonies suisses au Salvador, Guatemala et Costa Rica, les échanges commerciaux minimes, l'intérêt politique peu important et les priorités du "premier cercle" eurocentrique n'appelaient pas particulièrement l'attention sur ces pays. La valeur stratégique de la région pour les Etats-Unis, et l'effet dérivé qu'une fixation américaine sur l'isthme pourrait avoir pour la sécurité de l'Europe (substitution de forces stationnées en Allemagne fédérale vers le sud des Etats-Unis, menace sur les voies de passage dans la mer Caraïbe), tout comme la crise potentielle entre URSS et USA dont l'Amérique centrale pourrait devenir le foyer, nous obligent cependant à suivre de plus près les événements de la région.

Il en va de même pour ce qui est des valeurs qui animent notre politique étrangère. L'universalité du souci pour le respect des droits de l'homme trouve en Amérique centrale un terreau fertile, en raison des violations massives et flagrantes dont certains pays sont le théâtre. Le lent mouvement vers des régimes plus démocratiques, les affinités ou les sympathies de partis politiques européens ou suisses formations qui se réclament de mêmes idéaux, l'interrogation éthique et morale des Eglises, enfin la place que prend l'Amérique centrale dans les préoccupations des Etats et des organisations internationales entraînent un intérêt accru pour la région auquel nous n'échappons pas.

Nos atouts traditionnels sont respectables: une coopération au développement équilibrée entre le Honduras et le Nicaragua, en fonction des critères stricts de notre loi; des relations diplomatiques égales avec tous les Etats et une certaine présence diplomatique dans la région; des échanges plutôt favorables au partenaire centre-américain; le maintien de plusieurs entreprises suisses en dépit d'un marché incertain et d'une lente diminution des compatriotes établis.

- 2 -

La guerre civile au Salvador et au Guatemala, le conflit latent du Nicaragua avec ses voisins, la violence générale ont provoqué le déclin économique de la région privée de devises, d'investissements et de marchés intérieurs. La prépondérance des Etats-Unis s'est encore renforcée, la communauté européenne n'étant pas en mesure de rivaliser avec eux. Ainsi, alors que les raisons qui justifient une présence et un développement de nos relations disparaissaient petit à petit, en raison de la crise, le déroulement même de cette dernière provoque un intérêt croissant.

Sur le plan du réseau diplomatique, nous avons ouvert en 1971 et fermé cinq ans plus tard l'ambassade au Honduras; au Panama, en une démarche inverse, nous avons transformé la représentation de consulat honoraire en consulat général avec un titulaire de carrière puis en Ambassade dirigée par un chargé d'affaires. L'expansion du Panama, la présence de banques suisses et d'environ six cents compatriotes expliquent cette évolution.

L'importance relative de la région justifierait aujourd'hui une légère modification dans ce réseau, à savoir l'installation à San José dès mars 1987 d'un ambassadeur résident, accrédité également à Managua et Panama. Le renforcement de notre présence à San José obéit à plusieurs considérations:

- la tradition démocratique, le débat politique, l'engagement pour la paix et les droits de l'homme, y compris la sécurité sociale, créent d'incontestables affinités entre ce pays et le nôtre;
- c'est un poste d'observation central, doté de bonnes communications avec les autres pays qu'il desservirait;
- la situation actuelle empêche le développement de relations approfondies avec les Etats de la région.

De tous les conflits de la planète (Cambodge-Vietnam-Thaïlande, Afghanistan, Moyen et Proche-Orient, Chypre, Tchad, Afrique australe), celui d'Amérique centrale est le seul (à part la Corée) dont l'ONU ne peut pas connaître pour des raisons politiques; elle est obligée de ce fait de rechercher en dehors de l'organisation l'intervention de pays amis et intéressés pour l'aider à maîtriser ou résoudre son conflit.

Nous avons de notre côté un intérêt à démontrer que notre disponibilité et notre neutralité ne sont pas des notions périmées ou exclusivement européennes et que nous sommes en mesure de les projeter également dans certaines situations du tiers-monde. Il s'agit certes de préciser les limites et la forme de cet intérêt et d'un éventuel engagement. Mais la nature de cet intérêt n'est pas contestable.

Cet intérêt "macro-politique" n'a de sens que s'il est soutenu par des relations d'une certaine densité avec chacun des Etats en question. Cet intérêt est essentiellement d'ordre politique; il ne se situe pas sur le plan culturel - les possibilités sont limitées (elles ne sont cependant pas inexistantes; les semaines de cinéma suisse qui viennent de se dérouler à Panama auraient eu autant de succès à Managua, Tegucigalpa, San José ou Guatemala); pas davantage au plan économique:

- 3 -

la carence générale de devises, le désinvestissement des nationaux, compensé par des injections de capitaux d'origine américaine, sont peu propices à un développement marqué tant que la stabilité ne sera pas revenue.

Cet intérêt politique doit donc s'exprimer par une intensification des contacts, soit ordinaires, par une simple présence diplomatique aussi fréquente et régulière que possible; soit extraordinaires, par un échange de visites de hauts-fonctionnaires ou de ministres (un voyage du secrétaire d'Etat ou du directeur de la direction politique soulignerait à bon escient le renforcement de notre intérêt, alors qu'on voit difficilement maintenant un conseiller fédéral se rendre à Managua ou à Guatemala). En sens inverse, l'invitation des MAE des pays d'accréditation à Berne est aussi possible, pour ne pas parler de visites de travail de présidents tels que ceux de Panama, Costa Rica, El Salvador.

Ainsi donc, alors que la région pouvait être traitée dans un esprit de routine depuis le milieu des années cinquante, l'accélération de l'histoire et l'intérêt propre que nous avons à marquer une présence dans le domaine politique devraient promouvoir une attitude plus dynamique, qui consiste d'abord à recentrer notre réseau diplomatique et à s'engager dans des échanges de vues plus poussés pour aboutir à une action possible au service de la paix.

CONFIDENTIEL

HON.331.0.- FN/li

A l'usage exclusif du DFAE

PROFIL DES RELATIONS BILATERALES

P a y s	Surface	Population	P N B	Répartition PNB	
HONDURAS	112.088km ²	Env. 4.092 mios	2'968 mios US\$	agriculture 29.1%	
Capitale:		Densité		PNB/hab.	industrie 19.7%
Tegucigalpa		36 /km ²	725 US\$		services 49.2%
		rurale %			
		urbaine %			

1. Caractéristiques politiques

1.1 Dénomination officielle - Forme constitutionnelle - Gouvernement
voir Form. 741 en annexe.

1.2 Appartenance aux principales Organisations internationales
et régionales (politiques et économiques)

a. Internationales:

b. Régionales:

2. Relations bilatérales (Généralités/Représentations/Contentieux)

2.1 Etablissement des relations diplomatiques: 1971 - 76

2.2 Représentation diplomatique suisse:

Bureau CORTEG - Coopération au développement
Dr. Peter SPYCHER

2.3 Représentation diplomatique étrangère en Suisse:

2.4 Représentations consulaires

- suisses:

- étrangères:

2.5 Colonie suisse (dont doubles nationaux): 202 - 85 double-nat.

2.6 Régime des visas

Aucun visa n'est requis pour séjour en tant que touriste

2.7 Principales visites officielles récentes:

- dans le pays étranger:

Directeur DDA, octobre 1984

- en Suisse:

2.8 Problèmes particuliers / contentieux politique:

Pays de concentration DDA

2.9 Prises de position officielles du Conseil fédéral:

(voir éventuellement annexes)

3. Accords bilatéraux

3.1 Accords conclus: voir "Liste des accords bilatéraux" en annexe

3.2 Accords en préparation/cours de négociation:

4. Intérêts étrangers

4.1 Mandats assumés Représentation des intérêts à Cuba jusqu'au
31.12.1984

4.2 Mandats confiés

- à la Suisse:

- à d'autres Etats:

4.3 Problèmes particuliers:

5. Données économiques

5.1 Généralités: voir extrait de "Marchés étrangers" en annexe

5.2 Endettement:	<u>19 81</u>	<u>19 82</u>	<u>19 83</u>
- global (en mio US\$):	1475	1654	1833
- public (en mio US\$):	968	1094	1274
- service de la dette (en % recettes d'exportations):	25.8	27.6	

6. Relations bilatérales économiques

6.1 Echanges commerciaux et principaux produits:

voir extrait de "Marchés étrangers" en annexe

6.2 Garantie contre les risques à l'exportation: oui / non

dans l'affirmative, conditions et montant global des engagements:

6.3 Exportation de matériel de guerre:

oui mios Frs (19)

non Date décision éventuelle Conseil fédéral:

- 6.4 Investissements directs suisses (en mio US\$):
- Rang occupé par la Suisse:
 - Principales firmes suisses:
- 6.5 Exportation de capitaux suisses autorisés: 19 19 19
- 6.6 Créances privées suisses: 19 19 19
- 6.7 Consolidation de dettes:
- accords conclus:
 - accords en cours de négociation:
- 6.8 Aide financière (type, montant, date accord)
- crédit mixte:
 - aide à la balance des paiements:
 - autres:
- 6.9 Liaisons aériennes (Swissair + compagnie nationale):
- 6.10 Problèmes particuliers (affaires en cours):
voir éventuellement note séparée OFAEE en annexe

7. Coopération au développement oui / non
- pays de concentration: oui / ~~non~~
- 7.1 Bureau de coordination: Tegucigalpa
- 7.2 Nombre d'experts suisses: 15
- 7.3 Projets en cours de coopération technique et aide financière:
voir description en annexe

7.4 Versements	<u>19</u>	<u>19</u>	<u>19</u>
- globaux:			
- dont coopération technique			
- aide financière			
8. <u>Aide humanitaire</u>	<u>19</u>	<u>19</u>	<u>19</u>
- Versements globaux:			
- dont aide humanitaire non opérationnelle			
- aide alimentaire			
- aide humanitaire opération- nelle (corps catastrophe)			
9. <u>Coopération en matière des sciences et de l'éducation</u>			

10. Relations culturelles

10.1 Manifestations suisses dans le pays étranger:

10.2 Manifestations en Suisse:

11. Bref bilan des relations bilatérales

Pays le plus pauvre de l'Amérique centrale, soumis à une forte influence économique et politique des Etats-Unis et à une présence militaire de troupes américaines; vit dans la crainte latente d'une reprise des hostilités avec El Salvador, considéré comme l'ennemi par excellence depuis la guerre de 1969, et d'hostilités avec le Nicaragua.

Opposé au régime de ce pays, le Honduras abrite sur son sol les services politiques, médicaux et logistiques des guérillas qui combattent au Nicaragua, bien qu'il s'efforce de dégager sa responsabilité à cet égard. Accueille quinze mille réfugiés, la plupart des Indiens de la côte atlantique. Démocratie récente et fragile, le Honduras est ././ victime de la corruption de ses classes dirigeantes, qui provoque des réactions populaires et parfois un appel à l'armée. L'influence des

- Type de relations susceptibles d'être développées:

Suite point 11:

Etats-Unis favorise le maintien d'un système constitutionnel formel, et le développement du pays. Certaines maladresses ont suscité un sursaut de dignité nationale,* Les relations bilatérales ne donnent pas lieu à des remarques particulières, en l'absence virtuelle d'une colonie suisse. Le CICR travaille normalement.

* sans aller toutefois jusqu'à remettre en cause la collaboration militaire avec les Etats-Unis.

L'intérêt à un développement des relations bilatérales est donc limité, en dehors d'échanges de vue portant sur le conflit d'Amérique centrale. Sur le plan économique, les flux sont presque exclusivement bilatéraux (en direction ou en provenance des Etats-Unis), mouvement que l'initiative du Bassin des Caraïbes ne peut qu'intensifier.

Annexes:

- Formule 741
- Liste des accords bilatéraux
- Extrait "Marchés étrangers"
- Divers projets de coopération au développement
- autres annexes: